

L'ACPHFMI A CHOISI LA GMF POUR VOUS PROTÉGER DES RISQUES PROFESSIONNELS...

En tant que préfet, sous-préfet ou haut fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, l'exercice de votre fonction vous expose à de nombreux risques professionnels auxquels la protection de votre employeur ne répond pas toujours complètement.

C'est pourquoi, en tant que membre de l'ACPHFMI, vous bénéficiez de l'Assurance Protection Juridique de la GMF afin d'être accompagné et parfaitement couvert en cas de problème pénal.

- Assistance juridique par téléphone
- Intervention de spécialistes à vos côtés
- Accompagnement par l'avocat de votre choix
- Prise en charge des frais exposés pour vous défendre (avocat, huissier, expert...), dans le cadre des engagements contractuels.

... ET LA GMF VA PLUS LOIN EN VOUS PROPOSANT DES SOLUTIONS POUR ASSURER VOTRE QUOTIDIEN...

C'est parce que nous connaissons bien les risques liés à votre vie de tous les jours que nous vous proposons également des garanties adaptées à votre vie personnelle :

- **Assurance véhicule de fonction :** nous assurons votre véhicule lors de vos déplacements privés à un prix vraiment compétitif.
- **Assurance déménagement résidence administrative :** nous assurons vos biens personnels lors de vos déménagements, qu'ils se trouvent dans un véhicule personnel, un véhicule administratif ou encore loué.
- **Assurance personnelle résidence administrative :** nous assurons vos objets personnels et précieux détenus dans votre résidence administrative.

... ET POUR L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE HABITATION, DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT.

Pour ceux qui rejoignent le ministère de l'intérieur, un autre ministère ou encore un cabinet ministériel et qui sont dans l'obligation de se reloger, la GMF met à leur disposition une solution de financement avantageuse :

- **Un taux compétitif** et aucun frais de dossier,
- **Un accompagnement personnalisé** et une souscription facilitée,
- **Un accord de principe immédiat** et le versement des fonds sous 48h. après acceptation du dossier et une fois les délais légaux écoulés.

UN CREDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ETRE REMBOURSE. VERIFIEZ VOS CAPACITES DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Offre de prêt personnel réservée aux particuliers majeurs résidant en France sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un droit de rétractation. Prêteur : SEDEF, SNC au capital de 3 060 000 € RCS Evry 331 320 028 - Angle de l'Aunette - CD 153 - 91130 Ris Orangis immatriculée à l'ORIAS (Société pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance) sous le numéro 07 037 518 vérifiable sur www.orias.fr. Cette publicité est diffusée par GMF en qualité d'intermédiaire de crédit exclusif de SEDEF. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de prêteur. GMF Assurances, intermédiaire en opérations de banque, N° d'enregistrement personne morale mandataire (art. 1341-12 al 3 du Code monétaire et financier) : 2062577778 Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospections commerciales en vous adressant au service consommateurs SEDEF, rue du Bois Sauvage, 91 038 Evry Cedex.

